

BTS Maintenance Des Systèmes, Option : Système de production

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

24 mois
1350 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

Le BTS MS forme des spécialistes de la maintenance et apporte aux étudiants des compétences technologiques, organisationnelles et relationnelles. Les enseignements pluri-technologiques (électrotechnique, mécanique, automatique, hydraulique) rendent l'étudiant capable de détecter une panne, de diagnostiquer les dysfonctionnements, d'établir le plan de réparation et d'assurer la remise en service de l'installation.

L'option systèmes de production permet de maîtriser le fonctionnement des systèmes de production pour pouvoir dialoguer avec les opérateurs et/ou les décideurs. Le technicien supérieur MS exerce dans les grandes entreprises de production industrielle ; les PME/PMI de production industrielle ; les entreprises spécialisées de maintenance du secteur industriel : sites de production aéronautique, automobile, navale ; sites de l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, agroalimentaire, sites de production d'énergie électrique.

► Accès au diplôme

Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Baccalauréat professionnel à orientation industrielle (MEI, MSPC, MELEC, SN, TU...)
- Baccalauréat technologique STI2D
- Baccalauréat général à orientation scientifique
- Diplôme ou titre de niveau 4 homologué par l'Etat dont le cursus antérieur est compatible avec celui du BTS Maintenance des Systèmes

Admission : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature : Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site Parcoursup

► Rythme d'alternance

Une semaine en formation / Une semaine en entreprise

► Contacts

Responsable pédagogique : Nabil CHAKIB - nabil.chakib@ac-versailles.fr Tél. : 01 64 86 82 68

Contact CFA EVE : LEMASSON Céline - c.lemasson@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 03

► Lieu(x) de formation

CFA EVE - Lycée de l'Essouriau
Avenue de Dordogne
91940 LES ULIS



Programme de la formation

Enseignement généraux

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie

Missions confiées à l'alternant

- Préparer et réaliser les opérations de maintenance corrective
- Définir, planifier et mettre en oeuvre la maintenance préventive
- Proposer, définir, concevoir et mettre en oeuvre des solutions d'amélioration
- Préparer et participer à l'intégration de nouveaux biens
- Définir, organiser et mettre en place la stratégie de maintenance
- Assurer l'animation et l'encadrement d'une équipe maintenance

Enseignements professionnels

- Etudes pluri-technologiques des systèmes
- Organisation de la maintenance
- Techniques de maintenance, conduite, prévention
- Accompagnement personnalisé

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA www.cfa-eve.fr ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-